Réglementation des marchés publics

Le système d'acquisition dynamique (SAD)

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6820293 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 795 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Réglementation des marchés publics

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Maîtriser le régime juridique applicable au SAD
- Identifier les achats adaptés au SAD et les économies susceptibles d'être réalisées par le SAD
- Rédiger les pièces de la consultation et les pièces contractuelles du SAD

Sur l'année 2023, le taux d'atteinte des objectifs est de 4,5/5

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics

Public concerné

Acheteurs, juristes et prescripteurs

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Introduction

· État des lieux

· Raisons d'être du SAD

Fondements juridiques du SAD

- Le texte fondateur
 - directive 2004/18/CE du 31 mars 2004
- Les textes en vigueur
 - directive 2014/24/UE du 26 février 2014
 - Code de la commande publique applicable depuis le 1er avril 2019

Définition, processus du SAD

- Définition du SAD
 - les caractéristiques du SAD
 - comparatif entre le SAD et les autres techniques d'achat
- Schéma du SAD

Déroulement du SAD

- La mise en place du SAD
 - la stratégie d'achat
 - l'avis de publicité et le dossier d'ouverture du SAD
 - les dossiers de candidature
 - l'admission des candidats dans le SAD
 - la prolongation de la période d'évaluation des candidatures
 - l'accès libre, direct et complet aux documents de la consultation
 - le rôle de la Commission d'appel d'offres
- La passation des marchés spécifiques
 - la lettre de consultation
 - les critères de sélection des offres
 - la remise des offres du marché spécifique
 - l'attribution des marchés spécifiques
 - le pilotage dématérialisé sur SAD
 - la fin du SAD

ÉTUDE DE CAS : examen commenté de deux dossiers de la consultation relatifs à un SAD

Périmètre, vigilances juridiques et intérêts du SAD

- Périmètre du SAD
- les achats adaptés au SAD
- les achats non recommandés
- apports jurisprudentiels
- Intérêts du SAD
- l'élargissement et intensification de la concurrence
- les économies d'achat
- la souplesse dans la programmation des achats

ÉTUDE COMPARATIVE entre le SAD et l'accord-cadre

Optimisation du SAD

- Combiner le SAD avec les enchères électroniques
 - modalités de recours aux enchères électroniques
 - les enchères inversées
 - les étapes du SAD avec enchères électroniques
 - intérêt de la combinaison

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis :

Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression.

Évaluation à chaud :

À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation.

Évaluation à froid :

À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.